

CPJEPS AAVQ SLAS

Mention « animateur d'Activités et de Vie Quotidienne dans toute Structure de Loisirs et d'Animation Socioculturelle »

Lieu : Saint-Jean-le-Blanc

Mise à jour juin 2026



Calendrier de la formation

- > **Dates** : du 23 septembre 2026 au 20 mai 2027
- > Formation en alternance à temps plein en continu durant 34 semaines
- > Durée totale de la formation : 1099 heures sur 34 semaines. Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- > Enseignement théorique : 574 heures
- > Stage en milieu professionnel : 525 heures minimum.
- > Parcours partiel : pour faire valoir des équivalences ou des allègements de formation, nous consulter.



Conditions d'admission

- > Détenir les exigences décrites dans les dans les "prérequis, exigences préalables à l'entrée en formation".
- > Présentation orale devant un jury, d'un dossier comprenant : CV, motivations aux diplôme/bloc(s) de compétences visé(s), analyse détaillée d'une animation de groupe
- > **Date des entretiens** : 15 sept. 2026
- > Individualisation des parcours de formation : en fonction des équivalences ou allègements / renforcements déterminés lors du module de positionnement



Retrait des dossiers de candidature

- > **Retrait des dossiers** : à partir de juin 2026
- > **Clôture des inscriptions** : 10 sept. 2026

La formation

La formation prépare les professionnels de l'animation exerçant dans des domaines variés (activités physiques, sportives, socio-éducatives ou socio-culturelles) à l'obtention du **Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport - mention « animateur d'activités et de vie quotidienne dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle »**. La formation comprend **3 blocs de compétences**. Ces blocs peuvent être suivis de manière indépendante. Chaque bloc donne lieu à une certification.

Objectifs et contenus des blocs de formation

Bloc de compétences 1 (RNCP39927BC01) : *préparer et conduire en sécurité des activités éducatives en direction de groupes au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle*

Objectifs

- ✓ Choisir une activité adaptée aux publics en mobilisant différents domaines d'activités afin de favoriser la participation de tous
- ✓ Définir le contenu d'une séance d'activités s'inscrivant dans le champ de l'éducation populaire et du projet de la structure en choisissant des méthodes, techniques et outils, adaptés aux publics afin d'assurer le bon déroulement de la séance
- ✓ Animer en sécurité des séances d'activités auprès de groupes en maîtrisant des techniques nécessaires à l'activité proposée afin d'encourager la participation des publics, notamment ceux en situation de handicap
- ✓ Réaliser un bilan des séances d'activités en s'appuyant sur des outils d'évaluation afin d'apporter des améliorations à ses futures séances d'activité

Contenus

Connaissance des types de structures
Communiquer et animer
Valeur de la république et laïcité
Connaissance des publics
Développement et besoins des 3-6/6-12 ans
Développement et besoins des 25-63 ans
Histoire de l'animation socio-culturelle
Notions de handicap
Animer-cadre réglementaire
Animer-différents types d'activités (ludiques, culturelles, scientifiques et techniques, écologiques).
Typologies de projets
Conception et méthodologie de projets
Dynamiques de groupes



Prérequis, exigences préalables à l'entrée en formation

- > Être âgé de 16 ans minimum
- > La maîtrise de la lecture et de l'écriture est vivement conseillée
- > Satisfaire aux épreuves d'admission



handicap mental, psychique & troubles dys

- > Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre référent handicap est disponible pour envisager l'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF).

Contact: David BERTHE

david.berthe@ufcv.fr



Organisme de formation UFCV

57 rue du Général de Gaulle 45650
Saint-Jean-le-Blanc – 02 38 56 87 87
david.berthe@ufcv.fr

> N° déclaration d'activité :
11750896975

(cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'Etat)

> Association loi 1901, reconnue
d'utilité publique

> Siret : 775685621 01174



Lieu de formation

57 rue du Général de Gaulle 45650
Saint-Jean-le-Blanc – 02 38 56 87 87
David.berthe@ufcv.fr

> Conditions d'accueil : pour tout ce qui
concerne les possibilités de
restauration, d'hébergement, etc.,
nous consulter



Coûts

6110,00 €

Tarif net, exonéré de TVA en vertu de
l'article 261-4-4°a du Code général des
impôts

Les conditions générales de vente
applicables au jour de la commande
sont consultables sur le site **formation-
professionnelle.ufcv.fr**

Bloc de compétences 2 (RNCP39927BC02) : *organiser et animer en sécurité la vie quotidienne de groupe au sein de lieux d'accueil proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle*

Objectifs

- ✓ Aménager les temps de vie quotidienne dans un cadre sécurisant en tenant compte des besoins des publics, notamment en situation de handicap, afin de favoriser leur autonomie
- ✓ Encadrer un groupe, en sécurité, dans les temps de vie quotidienne en adaptant ses interventions aux lieux et aux publics afin de favoriser l'apprentissage du vivre ensemble dans le respect de chacun

Contenus

LAS et éthique
Sécurité et réglementation
Animation et inclusion
Encadrement de groupes LAS
Sensibilisation à la santé et au rythme
Journée-type de vie quotidienne

Bloc de compétences 3 (RNCP39927BC03) : *participer au fonctionnement d'une structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle*

Objectifs

- ✓ Identifier sa place et les différents acteurs de son environnement professionnel et/ou de sa structure afin de participer au fonctionnement de celle-ci
- ✓ Agir au sein d'une équipe de professionnels et/ou bénévoles en proposant des activités en vue de contribuer au projet de la structure
- ✓ Accueillir les publics au sein de la structure en adaptant sa communication à leurs caractéristiques, notamment les publics en situation de handicap, afin de les accompagner dans la découverte d'activités diversifiées

Contenus

Identification de l'environnement professionnel
Identification de l'environnement institutionnel
Outils de communication
Communication inclusive
Identifier un groupe d'usagers

Modalités d'obtention de la certification

Le diplôme est obtenu par capitalisation des trois blocs de compétences, après validation du jury régional de la DRAJES.

Les modalités de certification sont les suivantes :

Bloc de compétences 1 (RNCP39927BC01) :

Production d'un document écrit présentant 3 activités d'animation socioculturelle différentes, conduite d'une séance d'activité devant les évaluateurs. Le document et la séance seront supports à un entretien avec le jury.

Bloc de compétences 2 (RNCP39927BC02) :

Production d'un document écrit présentant 2 actions d'animation de vie quotidienne. Ce document sera support à un entretien avec le jury.

Bloc de compétences 3 (RNCP39927BC03) :

Production d'un document écrit (5 pages maximum hors annexes) portant sur la structure, son fonctionnement et votre contribution au fonctionnement de celle-ci. Le document sera complété par une annexe présentant 2 exemples d'activités proposées dans le respect des procédures de travail établies par la structure, 2 exemples de supports de communication et d'information des publics. Ces documents seront supports à un entretien avec le jury.



Références de la formation

> **Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport - mention « animateur d'activités et de vie quotidienne dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle »**

- > Cours par correspondance : non
- > Utilisation du multimédia : oui
- > Formation ouverte à distance : partielle
- > Diplôme d'État : arrêté du 9 novembre 2024
- > Autorité de certification : Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative sports.gouv.fr
- > Niveau visé : 3
- > Codes métiers : NSF 335 : Animation sportive, culturelle et de Loisirs, NSF 335t : Animation touristique et culturelle
- > Formacodes : 44067 : Animation socioculturelle ;
- > ROME : G1202, G1203
- > Code Certif Info : 117918
- > N° fiche RNCP : 39927-date d'enregistrement : 09/12/2024
- > Code CPF : 241669



Diplômes, titres ou référence(s) de(s)

personne(s) chargée(s) de la formation

> L'action de formation est encadrée par un **formateur référent** et le **responsable des formations**. Tous deux disposent d'un **niveau de formation supérieur** (4 voire 5) et de l'**habilitation** conférée par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports à dispenser l'action de formation. De plus, les formateurs ont une forte **expérience** dans le champ de l'animation volontaire et professionnelle et une **pratique** de la formation d'adultes avérée.

<<> Des **intervenants extérieurs qualifiés** et recrutés par l'UFCV pourrons être amenés à conduire des séquences de formation au cours de l'action.

Modalités, moyens pédagogiques et techniques alloués à la formation

Cette formation en présentiel vous propose un apprentissage dynamique et varié, basé sur les méthodes pédagogiques actives. **Vous alternerez :**

- > Des apports théoriques pour comprendre les fondamentaux.
- > Des ateliers pratiques pour mettre en application vos connaissances (jeux de rôles, projets de groupe...).
- > Des visites de terrain pour découvrir le monde professionnel où vous serez susceptibles d'exercer (Centres Sociaux, Clubs de Jeunes, Accueils de loisirs, Ehpad ...)
- > Des stages en entreprise pour acquérir une expérience concrète.

L'action de formation dispose :

- > d'un **équipement adapté** (salles avec vidéoprojecteurs, matériel sportif, ressources documentaires...)
- > d'un **fonds documentaire** composé de revues, ouvrages en lien avec l'objet de la formation. L'accès à une documentation plus large peut-être offert sur demande du stagiaire ;
- > d'une **connexion Wi-Fi** et un **portail stagiaire** permettant d'accéder au planning de la formation et aux ressources associées aux séances.

Tout au long de la formation il sera remis aux stagiaires des documents supports qui synthétisent les apports liés aux séquences de formation dispensées. De même les stagiaires seront amenés à construire et partager des outils créés lors de séquences de formation.

Formation à distance : quelques séances de formation pourront être proposées à distance.

Modalités de contrôle de connaissances au cours de la formation

Phase de positionnement :

Livret d'évaluation basé sur le référentiel de certification.

Constitution du parcours de formation nécessaire au stagiaire (allègements et/ou renforcements de formation) afin de conclure un Parcours Individuel de Formation validé par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports. (DRAJES)

Pendant la formation :

Suivi du plan de formation avec tuteur.

Évaluations intermédiaires (référentiel de certification).

Évaluations individuelles et collectives à chaque regroupement.

Synthèses d'évaluation individuelles et de satisfaction disponibles.

Engagement qualité des formations

> **Certification Qualiopi** n°2011_CN_04819_V5 pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes : actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE)

> **Référencement Datadock**

> **Charte RGPD**-Politique de confidentialité consultable sur le site formation-professionnelle.ufcv.fr

Calendrier prévisionnel de la session

sept-26				oct-26				nov-26				déc-26			
	Centre	Entreprise			Centre	Entreprise			Centre	Entreprise			Centre	Entreprise	
mar 1				jeu 1	BC0			dim 1				mar 1		BC1-entr.	
mer 2				ven 2	BC0			lun 2	BC1			mer 2		BC1-entr.	
jeu 3				sam 3				mar 3		BC2-entr.		jeu 3	BC2		
ven 4				dim 4				mer 4		BC2-entr.		ven 4	BC1		
sam 5				lun 5	BC1			jeu 5	BC2			sam 5			
dim 6				mar 6	BC1			ven 6	BC1			dim 6			
lun 7				mer 7	BC1			sam 7				lun 7	BC2		
mar 8				jeu 8	BC1			dim 8				mar 8		BC2-entr.	
mer 9				ven 9	BC0			lun 9	BC2			mer 9		BC1-entr.	
jeu 10	Date limite dossiers candidatures			sam 10				mar 10		BC1-entr.		jeu 10	BC1		
ven 11				dim 11				mer 11				ven 11	BC0		
sam 12				lun 12	BC1			jeu 12	BC2			sam 12			
dim 13				mar 13	BC1			ven 13	BC1			dim 13			
lun 14				mer 14	BC1			sam 14				lun 14	BC2		
mar 15	Sélections			jeu 15		BC1-entr.		dim 15				mar 15		BC2-entr.	
mer 16				ven 16	BC0			lun 16	BC2			mer 16		BC2-entr.	
jeu 17				sam 17				mar 17		BC2-entr.		jeu 17	7		
ven 18				dim 18				mer 18		BC1-entr.		ven 18	7		
sam 19				lun 19		BC1-entr.		jeu 19	BC1			sam 19			
dim 20				mar 20		BC1-entr.		ven 20	BC0			dim 20			
lun 21				mer 21		BC1-entr.		sam 21				lun 21			
mar 22				jeu 22		BC1-entr.		dim 22				mar 22			
mer 23	BC0			ven 23		BC1-entr.		lun 23	BC1			mer 23			
jeu 24	BC0		Positionnem	sam 24				mar 24		BC2-entr.		jeu 24			
ven 25	BC0		Positionnem	dim 25				mer 25		BC1-entr.		ven 25			
sam 26				lun 26		BC1-entr.		jeu 26	BC2			sam 26			
dim 27				mar 27		BC1-entr.		ven 27	BC1			dim 27			
lun 28	BC0			mer 28		BC1-entr.		sam 28				lun 28			
mar 29	BC0			jeu 29		BC1-entr.		dim 29				mar 29			
mer 30		7		ven 30		BC1-entr.		lun 30	BC1			mer 30			
				sam 31								jeu 31			

janv-27				févr-27				mars-27				avr-27				mai-27			
ven 1				lun 1	BC3			lun 1		BC3-entr.	Certif BC1	jeu 1	BC1			sam 1			
sam 2				mar 2		BC3-entr.		mar 2		BC3-entr.	Certif BC1	ven 2	BC1			dim 2			
dim 3				mer 3		BC3-entr.		mer 3		BC3-entr.	Certif BC1	sam 3				lun 3	BC1		
lun 4	BC2			jeu 4	BC3			jeu 4		BC1-entr.	Certif BC1	dim 4				mar 4	BC1		
mar 5	BC1			ven 5	BC0			ven 5		BC1-entr.	Certif BC1	lun 5	BC1			mer 5		BC1-entr.	
mer 6		BC1-entr.		sam 6				sam 6				mar 6		BC1-entr.		jeu 6			
jeu 7	BC1			dim 7				dim 7				mer 7		BC1-entr.	Certif BC1	ven 7			
ven 8	BC1			lun 8		BC3-entr.		lun 8	BC3			jeu 8	BC1			sam 8			
sam 9				mar 9		BC3-entr.		mar 9	BC3			ven 9	BC0			dim 9			
dim 10				mer 10		BC3-entr.		mer 10		BC1-entr.	Certif BC1	sam 10				lun 10	BC1		
lun 11	BC2			jeu 11		BC1-entr.		jeu 11	BC1			dim 11				mar 11	BC1		
mar 12		BC1-entr.		ven 12		BC1-entr.		ven 12	BC1			lun 12	BC1			mer 12		BC1-entr.	
mer 13		BC2-entr.		sam 13				sam 13				mar 13		BC1-entr.		jeu 13	BC1		
jeu 14	BC1			dim 14				dim 14				mer 14		BC1-entr.	Certif BC1	ven 14	BC0		Bilan final
ven 15	BC1			lun 15	BC3			lun 15		BC1-entr.		jeu 15	BC1			sam 15			
sam 16				mar 16		BC3-entr.		mar 16		BC1-entr.		ven 16	BC0			dim 16			
dim 17				mer 17		BC3-entr.		mer 17		BC1-entr.	Certif BC1	sam 17				lun 17			
lun 18	BC2			jeu 18	BC3			jeu 18		BC1-entr.		dim 18				mar 18	BC0		
mar 19		BC1-entr.		ven 19	BC1			ven 19		BC3-entr.		lun 19		BC1-entr.	Certif BC1	mer 19		BC1-entr.	
mer 20		BC2-entr.		sam 20				sam 20				mar 20		BC1-entr.	Certif BC1	jeu 20	BC0		
jeu 21	BC1			dim 21				dim 21				mer 21		BC1-entr.	Certif BC1	ven 21			
ven 22	BC1			lun 22		BC3-entr.	Certif BC1	lun 22	BC3			jeu 22		BC1-entr.	Certif BC1	sam 22			
sam 23				mar 23		BC3-entr.	Certif BC1	mar 23		BC3-entr.		ven 23		BC1-entr.		dim 23			
dim 24				mer 24		BC3-entr.	Certif BC1	mer 24		BC1-entr.	Certif BC1	sam 24				lun 24			
lun 25	BC2			jeu 25		BC1-entr.	Certif BC1	jeu 25	Certif BC3			dim 25				mar 25			
mar 26	Certif BC2			ven 26		BC1-entr.	Certif BC1	ven 26	BC1			lun 26		BC1-entr.		mer 26			
mer 27		BC1-entr.		sam 27				sam 27				mar 27		BC1-entr.		jeu 27			
jeu 28	BC1			dim 28				dim 28				mer 28		BC1-entr.		ven 28			
ven 29	BC1							lun 29				jeu 29		BC1-entr.		sam 29			
sam 30								mar 30	BC1			ven 30		BC1-entr.		dim 30			
dim 31								mer 31		BC1-entr.						lun 31			